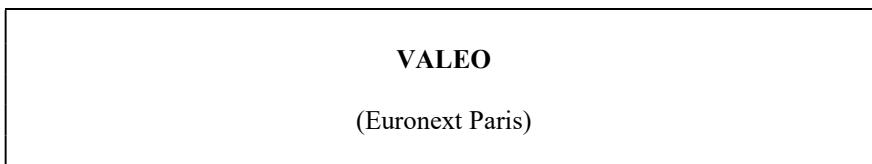


**219C0885**  
FR0000120172-FS0507

29 mai 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**



Par courrier reçu le 29 mai 2019, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 23 mai 2019, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir indirectement 16 090 767 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 6,70% du capital et 6,54% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
JP Morgan Securities plc	12 588 958	5,24	12 588 958	5,12
JP Morgan Securities LLC	3 501 809	1,46	3 501 809	1,42
<b>Total JP Morgan Chase &amp; Co.</b>	<b>16 090 767</b>	<b>6,70</b>	<b>16 090 767</b>	<b>6,54</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALEO sur le marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir, au 23 mai 2019, 12 651 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 9 000 actions VALEO résultant de la détention de 3 contrats « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 20 décembre 2019 et exerçables à des prix compris entre 32 € et 36 € par action VALEO, et (ii) 3 651 actions VALEO résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities plc d'utiliser lesdites actions à tout moment.
- la société JP Morgan Securities LLC a précisé détenir, au 23 mai 2019, 40 263 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société JP Morgan Securities LLC d'utiliser lesdites actions à tout moment.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 240 253 100 actions représentant 246 010 966 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir, au 23 mai 2019, 6 199 182 actions VALEO (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 33 425 actions VALEO<sup>2</sup> résultant de la détention d'un contrat « *physical-settled put options* » à dénouement physique, exerçable jusqu'au 11 octobre 2019 au prix unitaire de 30,98 € par action VALEO, (ii) 6 160 214 actions VALEO<sup>2</sup> au titre de 38 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 8 juillet 2019 et le 12 avril 2023, et (iii) 5 543 actions VALEO<sup>3</sup> au titre d'un contrat « *cash-settled convertible bond* » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 16 juin 2021 et exerçable au prix 72,17 € par action VALEO.

---

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.

<sup>3</sup> Taux de conversion d'environ 0,01.